



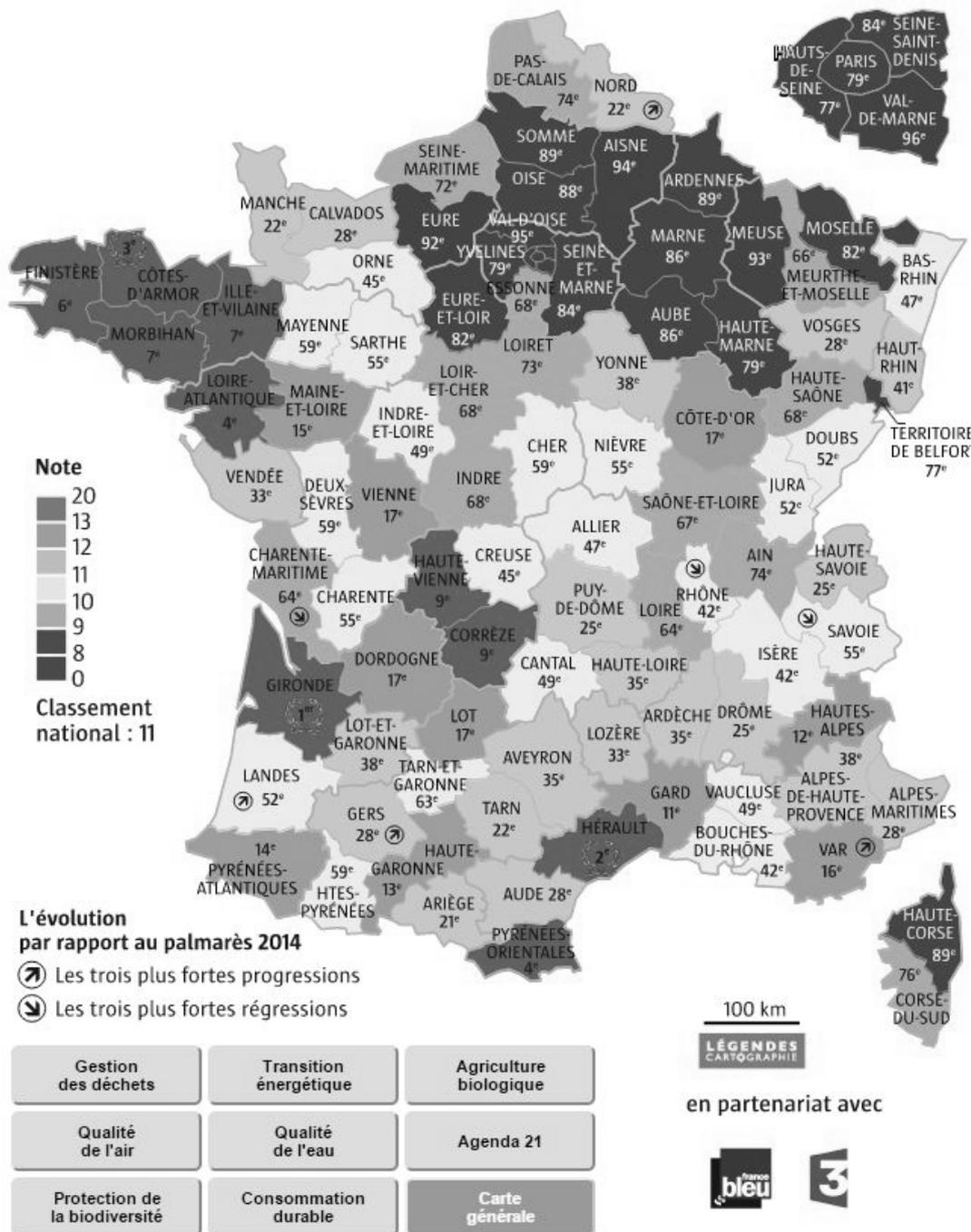
Dolmen de Fourques Basses

Le journal des Brengois-Brengoises

Le nom des habitants de Brengues

N° 37 Février 2016

Palmarès de l'écologie en France (source: LA VIE, article modifié le 22/10/2015).



Voici, en résumé, un article paru sur le site de "La Vie" qui semble intéressant pour notre département.

Le palmarès de l'écologie en France classe le LOT en 17ème position sur 96 en 2015 alors qu'il était 41ème en 2014. Ce qui ne veut pas dire que Brengues soit à cette place mais ça peut justifier l'attrait pour notre département.

Il peut aussi sembler étonnant que des départements comme la Gironde (1^{er}) ou l'Hérault (2^{ème}) soient si bien placés malgré de grandes agglomérations, des industries, ou de grands vignobles. Mais les efforts réalisés pour l'environnement et l'écologie font de ces départements qu'ils sont les plus méritants dans ce classement.

Analyse des résultats :

- Les 8 critères pris en compte et les acteurs des sources d'informations.

1. Agenda 21. (Source : Comité)

Cet outil, issu du Sommet de la Terre de Rio (1992), regroupe les politiques locales de développement durable pour le XXIème siècle. Le classement entre les différents départements dépend du nombre de collectivités territoriales ayant adopté un Agenda 21, la variation de ce nombre depuis 2014 ainsi que le pourcentage de la population qui était concernée par un Agenda 21 local en 2013

	Classement 2014	Classement 2015	
Agenda 21 dans le Lot	39ème	24ème	+

2. Transition énergétique. (Sources : ministères de l'écologie et du logement, Ademe)

Outre le bouquet d'énergies renouvelables (solaire, photovoltaïque, éolien, petite hydraulique, biogaz, biomasse et réseau de chaleur), sont pris en compte les rejets de gaz à effet de serre issus de l'industrie, de

l'agriculture et du logement. Sont ajoutés aussi le nombre de PCET (Plan Climat Energie Territorial) et le nombre de lauréats de l'appel à projet "territoires à énergie positive".

	Classement 2014	Classement 2015	
Transition énergétique dans le Lot	41ème	40ème	+

3. Agriculture biologique. (Source: Agence Bio)

Ce sont, le nombre de producteurs bio, la variation du nombre de producteurs depuis 2014, les surfaces cultivées en bio ou en conversion vers le bio et la part du bio dans la surface agricole utile du département, qui donnent le classement.

	Classement 2014	Classement 2015	
Agriculture biologique dans le Lot	30ème	7ème	+

4. Protection de la biodiversité. (Sources: Muséum national d'histoire naturelle, ministère de l'agriculture)

Sont pris en compte, à la fois l'état du milieu (pourcentage d'espaces protégés dans la superficie du département, pourcentage de sol artificialisés depuis 2006, évolution de l'abondance des oiseaux communs depuis 2001, abondance moyenne de papillons par jardin), et le taux de participation aux observatoires naturalistes et grand public mis en place par le Muséum national d'histoire naturelle.

	Classement 2014	Classement 2015	
Protection de la biodiversité dans le Lot	82ème	49ème	+

5. Consommation durable. (Sources: Mouvement Colibris, lemarchécitoyen.net et la Ruche qui dit oui)

Le classement est établi à partir du nombre d'Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), de producteurs pratiquant la vente directe et du nombre de commerces engagés dans une démarche bio et/ou équitable, le tout rapporté au nombre d'habitants du département. Ont été pris aussi en compte le nombre de ruches en activité et en construction.

	Classement 2014	Classement 2015	
Consommation durable dans le Lot	75ème	1er	+

6. Gestion des déchets. (Sources: Ademe, Andra)

Sont pris en compte les chiffres de la collecte et de la valorisation des déchets : évolution des ratios d'ordures ménagères et de déchets recyclables collectés par habitant, le pourcentage de déchets ménagers dirigé vers la valorisation matière, organique et énergétique. S'y ajoutent les sites pollués faisant l'objet d'une action publique ainsi que le nombre de sites produisant et/ou entreposant une quantité importante de déchets radioactifs.

	Classement 2014	Classement 2015	
Gestion des déchets dans le Lot	29ème	29ème	0

7. Qualité de l'eau. (Sources: Ministère de la Santé, ministère de l'Écologie, les Agences de l'eau et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques "ONEMA")

Le calcul est basé sur la qualité de l'eau de consommation (vis-à-vis des nitrates), sur la qualité des eaux de baignade et sur celles du milieu naturel : concentration moyenne des pesticides des eaux souterraines, teneur moyenne des cours d'eau en phosphates, moyennes des notes de l'indice poissons rivière (IPR).

	Classement 2014	Classement 2015	
Qualité de l'eau dans le Lot	20ème	4ème	+

8. Qualité de l'air. (Sources: Associations agréées surveillance qualité de l'Air "AASQA", Registre français des émissions polluantes "Irep", ministère de l'écologie)

Sont pris en compte pour le classement, les rejets de polluants atmosphériques (les rejets industriels d'azote et d'oxyde de soufre), les concentrations moyennes en milieu urbain des principaux polluants (oxyde de soufre, oxyde d'azote et particules fines) ainsi que les pics de pollution à l'ozone.

	Classement 2014	Classement 2015	
Qualité de l'air dans le Lot	3ème	3ème	0

Communications de la mairie

* Régie de l'eau, bourg de Brengues

Suite aux injonctions de l'ARS (Agence Régionale de Santé), le conseil municipal du 2 février a adopté la solution consistant à transformer la "Régie de l'eau" actuelle en une "Régie de distribution d'eau".

Désormais, l'eau sera achetée en gros au Syndicat des Causses du Sud de Gramat. En conséquence :

- A partir du dernier relevé, les tarifs **uniques** seront de 1,45€ pour le m3 d'eau et de 120€ pour l'abonnement.
- Suppression du tarif spécifique pour le compteur secondaire et suppression du tarif spécifique pour la consommation d'eau supérieure à 100m3.

* Sacs poubelles

Le SMIRTOM ne livrera pas de sacs poubelles noirs avant avril.

* Comte rendu du Conseil municipal du 02 février 2016

Il est disponible sur le nouveau site internet de Brengues : <http://patricegranger2.wix.com/brengues>

Un peu d'histoire : la construction du Presbytère de Brengues

Pierre Meallet avait dans ses archives le devis de la construction du presbytère de Brengues qui date de 1884 et l'estimation de la construction s'élevait alors à 5892 Francs Germinal.

A cette époque la monnaie française était basée sur un "système bimétalliste" fondé sur une double référence à l'or et à l'argent. On trouvait donc des francs or et des francs argent. Le convertisseur franc-euro de l'INSEE commence uniquement à partir de 1901, mais comme le franc était très stable entre 1884 et 1901, avec une faible marge d'erreur, l'équivalence serait de 22794,36€ en 2015. Mais pour donner un sens à ce prix, il faudrait le comparer au coût de la construction en 1884 par rapport à la valeur des choses à cette période, par exemple (trouvé sur le web), le presbytère de la Trinité Sur Mer était de 8836F.

A l'époque, c'était M. Lucien Oulié qui était maire de Brengues (de 1883 à 1904), l'Arrière Grand Père de l'actuel Lucien Oulié qui fut lui aussi maire de notre commune. C'est aussi l'Arrière Grand Père de Lucien qui fit construire l'école et la mairie, ainsi que le pont de Brengues.

La population totale au recensement de 1886 était de 470 habitants répartis comme suivant :

Le Causse et Gabat : 90	Ayrissac : 27	Caudenat : 17	Moulin vieux : 9	Place Del Pas : 4
Brengues et Bessac : 84	St Preignes : 20	Bazos : 16	Laclape : 7	
Merlet 77	Fourques hautes : 20	Mas de Courtybois : 13	Gas de Lavergne : 5	
Autejac : 48	Fourques basses : 17	Mas de Greil : 12	Furat et Guimal : 4	

Spectacle contes et légende du Quercy.

L'association "Brengues Tourisme et Loisirs" organise une soirée contes et légendes du Quercy, le 18 mars à 20h30, salle polyvalente, avec la participation de Clément Bouscarel. Ce spectacle s'adresse à tous, petits et grands. Voir la présentation sur le flyer joint au journal, à la boulangerie, ou sur le site (actualités).

Adieu Raymond



Raymond Conte nous a quittés dans sa 69e année, le samedi 13 février. Raymond était bien connu dans la région, très apprécié pour son humour et son franc parlé. Les moments passés autour du café avec son ami Guy sont des instants de bonheur pour ceux qui ont pu en être témoin. Digne d'une pièce de théâtre, à ce qu'il se dit dans la commune. Mais ce fut aussi un Conseiller Municipal engagé, pendant 3 mandats de 1977 à 1995. Il fut aussi président et cofondateur de l'association sportive de Brengues-Espagnac pendant de nombreuses années. Il profitait de sa retraite passionné de chasse et entouré de ses petits enfants. Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse Gaby et à toute sa famille.